



Catalogue



Publié le 01/09/2015

POMPES À CHALEUR EN HABITAT COLLECTIF ET TERTIAIRE - NEUF - CONCEPTION ET DIMENSIONNEMENT

Les présentes recommandations professionnelles concernent les installations de pompes à chaleur air extérieur/eau, eau glycolée/eau et eau/eau de puissance calorifique supérieure à 50 kW destinées au chauffage et au rafraîchissement de l'habitat collectif et des bâtiments tertiaires, en neuf.

Elles fournissent les prescriptions relatives à la conception et au dimensionnement des installations de pompe à chaleur et de leur appoint, intégrant les composants du circuit hydraulique (disconnecteur, circulateur, volume tampon, etc.) ainsi que les émetteurs et la régulation.

Le rafraîchissement est assuré le cas échéant par la pompe à chaleur réversible.

Les émetteurs alimentés peuvent être des radiateurs, des planchers chauffants-rafraîchissants, des poutres actives ou des ventilo-convecteurs.

